

Renvoi au comité de correspondance d'une adresse du 1er bataillon du Bec-d'Ambès concernant la réception des lois et caution à la punition des conspirateurs, lors de la séance du 12 prairial an II (31 mai 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité de correspondance d'une adresse du 1er bataillon du Bec-d'Ambès concernant la réception des lois et caution à la punition des conspirateurs, lors de la séance du 12 prairial an II (31 mai 1794). In: Tome XCI - Du 7 prairial au 30 prairial an II (26 mai au 18 juin 1794) p. 166;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1976_num_91_1_13701_t1_0166_0000_4

Fichier pdf généré le 30/03/2022

n'est pas l'ouvrage de la providence ? s'il existe, qu'il périsse comme eux; il est leur complice et leur semblable.

Citoyens représentants, il approche le jour marqué par votre sagesse pour cette fête auguste et solennelle qui doit consacrer d'une manière éclatante la vénération du peuple français pour l'être suprême qui créa l'univers pour l'homme, et l'homme pour la liberté; on n'y verra pas ces livrées de la sottise, ces ridicules mascarades de la superstition qui ont fait gémir pendant tant de siècles la philosophie et la raison. Nous y chanterons sans prêtre sous la voûte azurée du ciel, et réunis par les doux liens de la fraternité, les bienfaits de cet être éternel et les triomphes de la République, nous y chanterons la sagesse de votre décret du 18 floréal qui vous immortalise et nous honore.

La société populaire, et la commune d'Yvetot vous félicitent d'avoir rendu ce décret sublime. Elles se réjouissent de savoir Robespierre et Collot d'Herbois hors du danger qui les a menacés.

Elles vous renouvellent l'assurance de leur dévouement à la révolution. Elles jurent que les efforts de leurs ennemis tels qu'ils soient n'ébranleront jamais ce dévouement qui n'est venu ni des circonstances ni de leurs intérêts particuliers, et qui leur a mérité l'honneur inappréciable d'avoir rang parmi les vétérans des Jacobins de la première roche.

Au nom de nos concitoyens, nous déposons une nouvelle offrande à la patrie, consistant en :

96 chemises; 3 075 s. en assignats; 2 paires de souliers; 1 paire de bas; 1 mouchoir de poche; 1 garniture de boutons; 1 paire de boucles d'argent et 1 croix de la tyrannie, dite de St-Louis.

Vive la République, vive la Montagne » (1).

32

Le conseil d'administration du 1^{er} bataillon du Bec-d'Ambès applaudit à la punition des conspirateurs, invite la Convention à rester à son poste, et demande que les lois lui parviennent avec exactitude.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité de correspondance (2).

33

Les administrateurs du département de la Somme félicitent la Convention de n'avoir pas perdu deux de ses membres, et le peuple de n'avoir pas à pleurer deux amis; ils invitent la Convention à demeurer à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

(1) C 305, pl. 1136, p. 7, signé HOMMET, DANNEVILLE, LUCAS, LEGER, MICE, BEULOT.

(2) P.V., XXXXIII, 224. Bⁱⁿ, 13 prair. (1^{er} suppl¹); M.U., XL, 204.

(3) P.V., XXXVIII, 224. Bⁱⁿ, 13 prair. (1^{er} suppl¹); Mon., XX, 619; J. Fr., n° 615; J. Sablier, n° 1352; M.U., XL, 204.

[s.l.n.d.] (1).

« Citoyen président,

Au milieu de nos succès et de nos victoires, au moment où les tigres couronnés voient leurs trônes s'écrouler, des monstres redoublent de fureur et s'efforcent de consommer leurs crimes.

Eh quoi! le Sénat qui travaille pour le bonheur de l'univers, sera-t-il donc sans cesse approché par des traîtres, par des assassins! Quand nos yeux pleuraient encore sur la tombe de Marat, de Lepelletier, fallait-il que Collot d'Herbois nous fit répandre de nouvelles larmes! Dignes représentants d'un peuple fait pour la liberté, votre courage n'est point abattu par ces cruautés; c'est au milieu même de ces orages que vous enfantez des prodiges.

Terrasser l'hydre de l'anarchie, combattre les ennemis de l'intérieur et la cohorte des despotes coalisés, créer des lois sages à un peuple immense, pourvoir à tous ses besoins, venger le culte de la vertu des attaques du fanatisme, reconnaître l'existence de l'Etre suprême et l'immortalité de l'âme, décerner des fêtes au dieu de la raison et de la vérité, voilà vos principaux devoirs; ils sont remplis, et des poignards en seraient la récompense!

Ah! périsse jusqu'au dernier des monstres qui oserait attenter aux jours des restaurateurs de la liberté.

Toi, Collot d'Herbois! Toi, Robespierre, qui avez échappé au fer parricide et aux recherches des assassins, vous tous, dignes représentants d'un peuple libre, soyez fermes à votre poste; nos corps vous y serviront de remparts. Couronnez votre ouvrage par votre constante inflexibilité et par votre amour pour une nation dont vous assurerez le bonheur ».

BLOUQUET, LOISEL, Norbert LAURENT, PATIN, ANSELIN, DEMAUX, URPIN.

34

La section du Contrat-Social remercie la Convention d'avoir doublé l'impulsion révolutionnaire, et proposé des vues pour la régénération des mœurs (2).

Une députation de la section du Contrat-Social, admise à la barre, demande à la Convention des lois somptuaires, répressives de l'intempérance des liqueurs fortes, qui très souvent portent des âmes honnêtes à d'affreux forfaits, et donnent aux scélérats un courage factice qui les entraîne en leurs projets sanguinaires (3).

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité d'instruction publique.

(1) C 305, pl. 1145, p. 10.

(2) P.V., XXXVIII, 224. Audit. nat., n° 616; J. Sablier, n° 1352; Feuille Rép., n° 333.

(3) Bⁱⁿ, 19 prair.